

Les nouvelles règles de la législation du travail

Le code du travail évolue depuis son origine. Certaines dispositions sont régulièrement créées, modifiées ou abrogées.

Cette formation permet, en une journée, de traiter des points essentiels de l'actualité de la législation du travail tout en apportant des réponses concrètes aux questions le plus souvent posées par les salariés.

Pour qui ?

Cette formation s'adresse à toute personne assurant totalement ou partiellement la gestion du personnel dans l'entreprise.

Objectifs

- Connaître les évolutions récentes en matière de législation du travail,
- S'approprier ces évolutions dans la gestion des ressources humaines au quotidien.

Programme

Les contrats de travail

- Contrat Unique d'Insertion,
- Apprentissage,

- Professionnalisation,
- Aides aux TPE-TPI.

La diversité

- Age,
- Sexe,
- Origine,
- Handicap,
- Emploi des séniors.

Les risques psycho-sociaux

- Harcèlement,
- Stress,
- Souffrance au travail.

L'organisation du temps de travail

- Durée du travail,
- Heures supplémentaires,
- Travail dominical.

La rémunération et avantages

- Barèmes en vigueur,
- Bulletin de salaire,
- Chèques vacances.

La formation professionnelle après la loi du 24 novembre 2009

- Simplification du plan de formation,
- Le CIF HTT,
- La professionnalisation,
- La portabilité du DIF.

La maladie et l'accident du travail

- L'instruction des dossiers,
- La contre-visite,
- Le report des congés payés en cas de maladie.

La cessation du contrat de travail

- Le licenciement,
- La rupture conventionnelle,
- La démission,
- La mise à la retraite,
- Le certificat de travail.

Les + de cette formation

- +Exposés,
- +Exercices pratiques,
- +Echange d'expérience,
- +Un support de cours est remis à chaque stagiaire.

1 jour - 7 heures
360 € HT par participant

Nous contacter
02 53 35 51 00
info@lgpconseil.com

WWW.LGPCONSEIL.COM